



LE JOURNAL DES OFFICIERS MARINIERS DU NORD-FINISTERE

N° 120 - JUIN 2022



02 98 22 10 15

Edito

Rédacteur Patrick Brassat

Ce n'est pas dans nos habitudes de retarder l'édition de ce journal d'informations dont la dernière rédaction date du mois de février, mais les échéances présentées ci-dessous méritaient cette attente. A la lecture de ce journal, vous constaterez également le retour à une vie «normale» de nos sections.

Anxiété amiante : le conseil d'état a donné raison à des officiers mariniers de l'aom Nord-Finistère en déboutant le recours de la Ministre des Armées et en confirmant les indemnités précédemment accordées.

Lors de la réunion du conseil d'administration de l'aom Nord-Finistère du 8 juin, Maître Quinquis du cabinet d'avocat Le Doux, a expliqué la teneur des décisions prononcées par le conseil d'état, de la jurisprudence à retenir et des nouveaux arguments pour les dossiers en cours et à venir.

Des articles ont été transmis à la presse locale.

Vos camarades conseillers de l'aom du Nord-Finistère sont plus que jamais mobilisés pour vous aider à composer votre dossier ou l'actualiser.

Elections législatives : l'aom Nord-Finistère est une association apolitique. Tout en restant dans ce cadre, le conseil d'administration du Nord-Finistère a rédigé et adressé les sujets de préoccupations retenues parmi d'autres aux divers candidats dans leurs circonscriptions respectives. Cette lettre est insérée page 4. Les réponses seront bien sûr enregistrées et communiquées.

Courriel
aom-nord-finistere@wanadoo.fr

Site internet
aom-29-nord.com/
www.fnom.com

Facebook
Aom-29-Nord

Permanences de l'AOM29N
au Cercle de la Marine.

Tous les matins
de 10h00 à 12h00

Le Vendredi :
dossiers maladies professionnelles
(prise de rendez-vous conseillée)

Consultez les infos de l'association aom-29-nord.com

Lu dans la presse locale.

Exposition à l'amiante La ténacité des anciens marins est enfin récompensée.



Les membres de l'association des officiers marins du Nord-Finistère, en compagnie de Frédéric Quinquis, avocat spécialiste des dossiers « amiante » (4e en partant de la gauche), à l'issue de la réunion.

L'association des officiers marins du Nord-Finistère vient de gagner un premier combat qu'elle mène depuis de nombreuses années contre le Ministère des Armées pour exposition à l'amiante. En effet, le conseil d'État a rendu un arrêt favorable à l'ensemble des dossiers dont le Ministère avait fait appel.

En ce qui concerne les spécialités autres que mécanicien, « *le travail dans un espace clos et confiné fait qu'ils n'ont pas échappé au risque de respirer une quantité importante de poussières d'amiante* ».

Le Conseil d'État valide également le préjudice né de la crainte légitime des marins de voir leur espérance de vie diminuer du fait du manquement de l'État à ses obligations de sécurité, et considère que la Cour n'a commis aucune erreur en jugeant ainsi, sans exiger de la victime qu'elle produise des preuves de manifestations pathologiques de son anxiété. Une décision très importante destinée à faire jurisprudence. Les militaires embarqués ont le droit d'être indemnisés pour ce préjudice d'anxiété. Un marin, quelle que soit sa fonction, peut obtenir réparation du préjudice moral d'anxiété.

Le montant de l'indemnisation prend notamment en compte parmi les autres éléments, la nature des fonctions exercées par l'intéressé et la durée de son exposition aux poussières d'amiante.

(sources « Ouest France » et « Le Télégramme »)

Maladies professionnelles

Merci à cet adhérent du Nord-Finistère qui vient de faire un don de 500 euros à l'aom29N en remerciement pour son aide et son investissement pour la reconnaissance de sa maladie et la constitution des dossiers de PMI et FIVA.

*Les conseils de l'association l'ont en effet convaincu d'entamer un suivi médical qui a décelé une maladie liée à son passé d'ancien marin : **l'amiante**.*

La reconnaissance de la maladie professionnelle lui a permis l'attribution d'une Pension Militaire d'Invalidité et une indemnisation du FIVA.

Cet adhérent qui souhaite garder l'anonymat tient à attirer l'attention sur l'importance du suivi médical post-professionnel qui est ouvert à tous les anciens marins.

Ils ont rejoints ces derniers mois l'aom Nord-Finistère

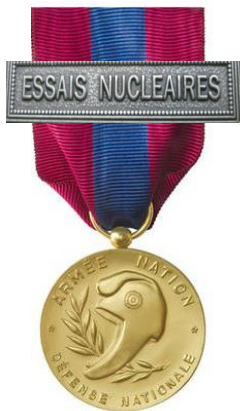
(depuis le 21 février 2022)

BARCON David - BOUHIER Jean-François - BRUERE Yves - CAM André
 CARDINAL Jeannine
 CHAVET Maryvonne - COTTY Olivier - DALIDEC Nicolas - DAMBRY Ludovic
 DARY Pierre - DEVASNE Daniel
 DELAFOSSE Christian - DUCASSE Dominique - DUCLOS Nicolas
 DUFRECHOU Gilles - ETSANS Sébastien
 EUZEN Claudine - GLOAGUEN Philippe - GOEURIOT Cédric - GRISEL Gilles - GUEZENOC Jean-Michel
 GUITTARD Yann - HERNOT Annie - HUGOLINI Régis - JEGOU Hervé - KEREBEL Raymonde
 KERVELLA Justine - LAMOTHE Matthieu - LARSONNEUR Jean-Charles - LAURANS Gérard - LE BAIL Ronan
 LE DREAU Bénédicte - LE MENN Emile - LE VERN Marcel - LEMAIRE Frédéric - LENGRAND Magalie
 LEVEN François - LEYDIER Henri - LHEOTE Yann - LOFFICIAL Yvon - MOINAT Claude - MUZY Jean-Claude
 NICOLAS Didier - NORET Jean-Yves - PALLIER Max - PAUCHARD Didier - PETITBON Gérard
 PLANQUE Philippe - QUENNOUELLE Fabienne - QUENNOUELLE Thierry - SALAUN Denis
 SERGENT Jean-Pierre - THIRIOUX Jacques - URDIEL Bernard - ZIRNHELD Typhaine



Médaille de bronze de la Défense Nationale

Agrafe « essais nucléaires »



Rappel

Pour les adhérents qui ont participé aux essais nucléaires et qui souhaitent demander la médaille de la défense nationale, l'aom29N leur propose de les aider pour constituer le dossier et le transmettre au ministère concerné. N'hésitez pas à prendre contact avec l'aom29N.



Bulletin de pension

Votre bulletin de pension est disponible chaque mois sur le site <https://ensap.gouv.fr/web/accueilnonconnecte>

Journal « l'officier marinier »

Le n°404 devrait paraître mi-juin.

Lettre du président de l'aom29N adressée aux candidats aux élections législatives dans le Nord-Finistère

Les adhérents de l'Association des Officiers Mariniers du Nord-Finistère (AOM29N) tiennent à porter à la connaissance des candidats aux élections législatives leurs préoccupations majeures.

L'AOM29N, forte de 3200 adhérents répartis dans les circonscriptions du Nord-Finistère, est composée de 2400 retraités militaires de la Marine Nationale, de 650 veuves, d'une centaine de marins en activité et de sympathisants. En tenant compte des ménages, c'est en réalité une population de 6000 personnes qui s'est unie pour défendre ses intérêts moraux et sociaux.

L'association est affiliée à la Fédération Nationale des Officiers Mariniers qui compte 12000 adhérents. Celle-ci est membre du Pôle des Retraités de la Fonction Publique.

Lors de nos assemblées générales locales de ces derniers mois, les constats suivants ont été régulièrement évoqués :

- La baisse importante du pouvoir d'achat au quotidien.

- Les retraites ont subi une érosion importante supérieure à 9% en 10 ans pour nos retraités malgré la suppression de la taxe d'habitation.

Mr le Président de la République a proposé d'augmenter les retraites de 4% au 1er juillet 2022. Cela reste insuffisant pour combler la perte de ces 10 dernières années et l'inflation constatée.

- Les veuves qui n'ont pas travaillé compte tenu de la mobilité élevée de leur époux dans le passé ont beaucoup de mal à boucler le mois avec leur maigre pension de réversion. Nous demandons la remise en place de la demi-part fiscale pour ces personnes, demi-part supprimée en 2014.

- Le point d'indice de la Fonction Publique a été bloqué pendant 10 ans.

Le montant de la solde des jeunes militaires est inférieur au SMIC et est compensé par une indemnité qui ne rentre pas dans le calcul de la retraite.

Qu'elle sera l'évolution des retraites des officiers mariniers actuellement en activité ?

Les primes seront-elles prises en compte ? L'âge de départ pour l'acquisition de la pension à jouissance immédiate sera-t-elle reculée ? Y aura-t-il une décote supplémentaire ?

L'administration actuelle reste muette aux interrogations de nos camarades en activité.

- Beaucoup de nos camarades en retraite souffrent de maladies très graves dues à une exposition à l'amiante (mésothéliome...), à l'exposition à des rayons ionisants et à d'autres substances toxiques. Les délais administratifs de la procédure d'acquisition d'une pension militaire d'invalidité sont trop longs (plus de 2 ans pour certains).

- Tous les marins qui ont navigué sur des bâtiments de la Marine Nationale construits avant 2002 ont respiré des poussières d'amiante. A ce jour cette exposition n'est pas prise en compte alors qu'elle a été reconnue pour le personnel civil de la Défense et ouvriers de l'Etat qui sont intervenus dans la construction et la maintenance de ces bâtiments.

Le Ministère des Armées s'obstine à ne pas reconnaître le préjudice d'anxiété pour les anciens militaires malgré les décisions en leur faveur du Tribunal Administratif de Rennes, de la Cour d'Appel de Nantes et du Conseil d'Etat.

Nous dénonçons ce déni envers les marins d'Etat qui ont servi sur ces bâtiments et nous exigeons, au nom de l'égalité des droits, que cesse cette discrimination.

Nous réaffirmons notre fierté d'avoir servi pendant toutes ces années pour notre patrie et notre pavillon, qui pouvait aller jusqu'au sacrifice de notre vie pour la Nation, mais aujourd'hui nous sommes attristés par le manque de reconnaissance de l'Etat et de son administration.

Nos adhérents attendent vos commentaires et propositions et saurons vous les rappeler lors de nos futures rencontres dans l'hypothèse où vous seriez élue.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie

Denis LE PAGE



**Cérémonie annuelle 2022 d'hommage
Aux Marins de toutes origines Morts pour la
France.**

Crédit Photos : Jean-Jacques Treguer

La Stèle et le cénotaphe à la Pointe St Mathieu



Les élus et
autorités

Dominique Lamotte, président-adjoint de
l'aom Nord-Finistère et Jean-Louis Sebille
déposent la gerbe de la FNOM.



Congrès de la FNOM

LORIENT 2022



Le congrès 2022 de la Fédération Nationale des Officiers Mariniers (FNOM) se tiendra à Lorient.

Cet évènement bisannuel a pour but de marquer notre présence et faire connaître nos revendications auprès des élus et des autorités lors de la séance plénière.

Celle-ci se déroulera le 18 septembre au parc des expositions de Lanester à 10h30 et sera suivie d'un repas dansant.

Cette journée sera aussi l'occasion de rencontrer ou de retrouver des camarades.

L'AOM29N met à disposition un car pour permettre au plus grand nombre d'y participer.

Programme de principe :

0715 : Départ de Brest en car Porte de Gouesnou

0745 : Passage à Landivisiau

0810 : Passage au Faou

0915 : Arrivée au Monument aux Morts de Lorient

0930 : Cérémonie au Monument aux Morts (présence des drapeaux)

1030 : Séance plénière au parc des expositions de Lanester

1200 : Raftaichissement

1300 : Repas de gala dansant

1800 : Retour du car vers Brest

Tarifs : Présidents de sections et portes drapeaux : 40,00 € tout compris

Adhérent et Accompagnant : 50,00 € tout compris

Nota : L'AOM 29N prend en charge le cout du transport pour les Présidents et les portes drapeaux.

Inscriptions prolongée jusqu'au 31 juillet 2022

Escale du Ponant (Cercle) « Communiqué »



A l'attention de notre chère clientèle,

Depuis plusieurs mois, l'Escale du Ponant subit une vive tension en personnel. Cette baisse en effectif a une conséquence immédiate sur la capacité d'accueil et l'organisation du restaurant de notre établissement.

A de nombreuses reprises, des clients nous ont fait part de leur mécontentement : nous sommes désolés du désagrément causé et mettons tout en œuvre pour vous satisfaire.

Restant à votre écoute, l'ensemble de vos recommandations, courriers et témoignages font l'objet d'une veille attentive.

Nous vous demandons de rester courtois envers nos personnels qui ne sont pas responsables de cette situation

Nous vous rappelons que, pour les réservations :

- La priorité est donnée aux actifs du Ministère des Armées qui peuvent réserver à tout moment et aux contraintes opérationnelles
- Pour les adhérents, **les réservations pour les midis du lundi au dimanche inclus** se font désormais à partir du **vendredi précédent à 10h00**
- Un actif n'est pas limité dans le nombre de ses invités ;
- Un adhérent est limité dans le nombre de ses invités : l'adhérent, son conjoint et 4 invités.
- L'accueil de groupe est toujours possible mais, selon le nombre d'invités, l'Escale du Ponant vous propose de louer une des salles de l'établissement en faisant appel à un traiteur extérieur. Le nombre d'invités sera limité à la capacité de la salle.

Soyez assurés que l'Escale du Ponant s'applique à maintenir la qualité d'accueil et de service que vous connaissez et reconnaissez.

Nous comptons sur votre compréhension et de notre côté continuerons à tout mettre en œuvre pour vous satisfaire au mieux

Restant à votre disposition

Respectueusement, Cordialement

La Direction de l'Escale du Ponant

PLUS

L'Escale du Ponant vous informe qu'à compter du lundi 09 mai 2022, une offre de restauration rapide (pizza, quiche, croque-monsieur,...) vous est proposée au Bar Atlantic de l'Espace Océan de 11h00 à 17h00

Soldes d'été

Les soldes d'été dureront 4 semaines et se dérouleront du mercredi 22 juin 2022 à 8h au mardi 19 juillet 2022 inclus dans l'ensemble des départements métropolitains sauf dans les Alpes-Maritimes, les Pyrénées-Orientales et la Corse (2A et 2B).

Eco-prêt et MaPrimeRénov

Un éco-prêt à taux zéro d'un montant maximum de 30 000 € pour financer des travaux de rénovation énergétique est cumulable avec MaPrimeRénov', subvention pour le financement des mêmes travaux, dans des conditions précisées par un décret du 30 mars. Cette disposition entre en vigueur le 1^{er} juillet 2022

Indice de réparabilité

Vous regrettez de ne pas disposer d'une meilleure information sur la durabilité des produits électroménagers que vous achetez?

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le caractère réparable d'un produit fait l'objet d'un indice, notamment pour certains lave-linge, les téléviseurs et les ordinateurs portables. Cette mesure de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire est complétée par plusieurs arrêtés parus au *Journal officiel* le 4 mai 2022 qui étendent cet indice à six nouvelles catégories de produits, à partir du 4 novembre 2022.

L'indice de réparabilité porte depuis le 1^{er} janvier 2021 sur 5 catégories de produits :

- les lave-linge à chargement frontal ;
- les téléviseurs ;
- les smartphones ;
- les ordinateurs portables ;
- les tondeuses à gazon.

à partir du 4 novembre 2022 :

- les lave-linge à chargement par le dessus ;
- les lave-vaisselle ;
- les nettoyeurs à haute pression ;
- les aspirateurs filaires, sans fil et robots.

La fin des nouvelles chaudières au fioul

Pour réduire l'émission de gaz à effet de serre, l'installation d'équipements de chauffage ou de production d'eau chaude fonctionnant au fioul sera interdite à partir du 1^{er} juillet 2022, sauf en cas d'impossibilité d'usage d'autres sources d'énergie. Les appareils déjà installés pourront continuer d'être utilisés, entretenus et réparés, mais des aides financières allant jusqu'à 11 000 € sont prévues pour encourager leur remplacement. Un décret paru au *Journal officiel* le 6 janvier 2022 fixe ces nouvelles dispositions.

Bailleur non professionnel

Vous êtes un particulier et vous mettez un bien en location ?

Votre locataire s'en va et vous allez publier une annonce ?

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 22 avril 2022 établit la liste des informations qui doivent obligatoirement figurer sur les annonces de location

À compter du 1^{er} juillet 2022, les bailleurs non-professionnels devront impérativement indiquer certaines informations sur leurs annonces de location, quel que soit le support utilisé.

Ce sont les suivantes :

- le montant du loyer mensuel et le cas échéant du complément de loyer (mention « *par mois* » ou « */mois* ») ;
- le montant des charges locatives ou charges récupérables (mention « *charges comprises* » ou « *CC* ») et les modalités de règlement de ces charges ;
- si le logement est situé dans une zone régie par un dispositif d'encadrement des loyers mention « *zone soumise à encadrement des loyers* » ;
- le montant du loyer de référence majoré précédé de la mention « *loyer de référence majoré (loyer de base à ne pas dépasser)* » ;
- le montant du loyer de base précédé de la mention « *loyer de base* » ;
- le cas échéant, le montant du complément de loyer exigé précédé de la mention « *complément de loyer* » ;
- le montant du dépôt de garantie éventuellement exigé ;
- le caractère meublé de la location ;
- le montant des taxes comprises des honoraires à la charge du locataire lors de la réalisation de l'état des lieux ;
- la commune et, le cas échéant, l'arrondissement dans lequel le bien locatif est situé ;
- la surface du bien loué en mètres carrés de surface habitable.

Taux d'augmentation des loyers pour 2022

L'indice du 1^{er} trimestre **2022** s'élève désormais à 133,93, ce qui représente une hausse annuelle de 2,48 %. **Pour** rappel, il avait augmenté de 1,61 % au 4^e trimestre 2021.

Gaz Le bouclier tarifaire contre les hausses des prix du gaz, qui devait initialement être levé le 30 juin, est finalement prolongé jusqu'à la fin de l'année 2022. L'augmentation tant redoutée du 1^{er} juillet n'aura donc pas lieu. Ouf !

Retraites

Avant sa réélection, Emmanuel Macron a promis de procéder à une revalorisation exceptionnelle des pensions de retraite de base dès le 1^{er} juillet 2022. Il s'agit d'un coup de pouce pour améliorer le pouvoir d'achat des retraités dans un contexte de hausse de l'inflation. *"Dès le 1^{er} juillet, je veux indexer les retraites sur l'inflation"* ». L'augmentation pourrait atteindre 4 %.

Vous constaterez que les activités ont repris dans les sections. Ceci au bonheur de tous après les épisodes de confinement dont certains n'ont malheureusement pas été épargnés.

A l'occasion des cérémonies du 8 mai dernier, plusieurs médailles de la Défense nationale, agrafes essais nucléaires, ont été officiellement remises à des officiers mariniers adhérents. Chacun a pu choisir son « parrain » ou l'autorité pour lui remettre la décoration. D'autres n'ont pas souhaité la remise officielle.

Pour reprendre les termes du Directeur des ressources humaines du ministère des armées, « *cette distinction vient récompenser l'attachement au service de l'Armée française et la participation effective au développement de la force dissuasive nucléaire. Elle exprime également une reconnaissance de services particulièrement honorables rendus à la nation.* »

Cette médaille qui a fait l'objet de quolibets à sa création (« Hernu cross » « médaille en chocolat »...) représente à présent pour bon nombre de vétérans la reconnaissance de l'Etat qu'ils attendaient.

Par exemple, ce Maître-Principal Mécanicien de 32 ans de Marine en activité sous les divers gouvernements entre 1963 et 1981 a pu apprécier à 77 ans cette unique marque de reconnaissance pour toute sa carrière...

.... mais les conséquences aux expositions ionisantes n'en sont pas moins diminuées !

LANNILIS



Le bureau de la section des Officiers mariniers de Lannilis-Tréglonou a attribué les fonctions aux nouveaux membres qui, lors de l'assemblée générale, se sont portés volontaires pour rejoindre le bureau. Accueillis par la présidente Isabelle Taloc, les deux nouveaux membres ont pris leur fonction : Pierre Lejan, trésorier, devient le nouveau porte-drapeau en remplacement de René Corre, qui cède le flambeau après 25 années de bons et loyaux services ; Maryvonne Chavet, devient secrétaire.

Un hommage a été rendu à René Corre et Jean-Paul Morvan pour leur investissement dans leur fonction durant de nombreuses années. Ils restent membres du bureau.



Destroyer canadien HMCS ATHABASKAN

Coulé en quelques minutes, le 29 avril 1944, lors d'un combat naval au large de nos côtes avec un torpilleur allemand, le navire repose par 88 mètres de fond au large de l'île Vierge. À son bord, 128 des 271 marins périrent. 44 survivants furent repêchés par l'HAIDA, Sister ship de l'ATHABASKAN et 83 par les allemands, Le T24 et une flottille de secours venus de l'aber wrac'h, et faits prisonniers. Au cours des jours qui suivirent cet engagement, la mer rejeta tout au long de la côte, **de l'île de batz au sud-Finistère** nombre de cadavres des 128 marins qui avaient sombrés avec leur navire.

Autorités françaises et canadiennes se sont réunies le vendredi 20 mai au cours d'une cérémonie émouvante devant la stèle de Kerlouan, en hommage aux marins du HMCS ATHABASKAN.

Etaient présents Mr Philippe Mahé, préfet du Finistère et président de la cérémonie, le contre-Amiral Xavier Tourneux, commandant de la base de défense de Brest-Lorient, représentant le Préfet maritime de l'Atlantique, Madame Joya Donnelly, ministre conseillère aux affaires politiques, culturelles et à la francophonie représentant la chargée d'affaires de l'Ambassade du Canada en France, l'attaché de Défense du Canada à l'Ambassade du Canada, le délégué général du souvenir Français pour le Canada - Madame Françoise Morel, Présidente de la Commission du Relais Sacré, l'Ambassadeur représentant de la Royal British Légion, le maire de Kerlouan, **sans oublier Bernard Jambou, président de la section des officiers marins de Kerlouan.**

De nombreux élus, invités et porte-drapeaux.

L'AOM du Nord-Finistère était représentée par Jean Paul Le Roux



Landivisiau

La cérémonie du 8 mai à Landivisiau a été marquée par la remise de la médaille de la Défense Nationale agrafes Défense et essais nucléaires par le capitaine de frégate Bauer de la BAN Landivisiau à deux officiers mariners adhérents à l'aom Nord-Finistère, Bernard Boisseau, président de la section et Jean-Pierre Favé (de droite à gauche sur la photo).



St Pol de Léon



La cérémonie locale du 8 mai toujours très suivie par les élus du Léon a été ponctuée par la présence de 5 stagiaires de la Préparation Militaire Marine de Morlaix et de leurs encadrants. L'Enseigne de Vaisseau de 1ère classe © Arnaud Cueff, chef du centre PMM Morlaix a remis la médaille de la Défense nationale agrafes Défense, Essais nucléaires à trois récipiendaires officiers mariners de l'aom Nord-Finistère, adhérent à la section de St Pol de Léon (de gauche à droite sur la photo)
le Major Mécanicien Jean Rolland, le Maître-Principal Jean-Marie Mazière, le Maître Secrétaire Militaire Patrick Brassat.

Landéda



De gauche à droite :
Laurent Le Goff, adjoint
Christine Chevalier, maire,
André Hamon, président,
Michel Reynaud, secrétaire trésorier.

Lors de l'assemblée générale de la section des officiers mariners, le président **André Hamon** a rappelé qu'elle comptait 48 adhérents dont 31 retraités et 17 veuves.

La section a été présente aux différentes cérémonies commémoratives avec son porte-drapeau. Une délégation se rendra au congrès national à Lorient le 19 septembre et une visite aux adhérents qui résident en maison de retraite est également au calendrier.

Début juin, des adhérents participeront comme chaque année aux Journées Européennes de l'Environnement début juin.

Madame la maire Christine Chevalier a souligné la présence des officiers mariners aux différents événements de la commune et noté l'importance de l'engagement des jeunes. Rendez-vous a été pris pour la grande fête maritime Abers 2022 les 29, 30, 31 juillet prochains, sur le port de l'Aber-Wrac'h.

Corsen



Fin mai, les adhérents et sympathisants de la section des officiers mariners du Corsen ont participé à la sortie annuelle. Direction Bénodet pour une visite guidée d'une biscuiterie, embarquement pour la remontée de l'Odet jusqu'à Quimper puis temps libre pour visiter le vieux quartier de la cité. Cette sortie a ravi les participants qui se sont donnés rendez-vous dimanche 26 juin prochain pour le repas annuel.

Kernic

L'assemblée générale des officiers mariners de la section Kernic s'est tenue le 19 février en présence d'une trentaine d'adhérents et quatre maires du secteur ou leurs représentants. A l'issue des débats, les projets à venir ont été annoncés : la sortie annuelle en mai, concours de pétanque le 6 août et rencontres de pétanque et de belote le 8 octobre.

À l'issue, François Caroff a reçu, pour son affectation à l'unité administrative du centre d'essais du Pacifique, la médaille de la défense nationale agrafe « Essais nucléaires », remise par son cousin François Kerleroux.

Le bureau est composé de : président, Denis Person ; vice-président, Ronan Berthet ; secrétaire, Christine Schnell ; secrétaire adjoint, Jean-Jacques Bordenave ; trésorier, Gérard Marc ; trésorier adjoint, Jean Didou.

Les porte-drapeaux sont Gérard Marc, Jean Didou, François Kerleroux et Jacques Le Bras.



La sortie annuelle des adhérents de la section KERNIC s'est déroulée au camping d'Odé Vras à Plounevez-Lochrist le 14 mai. Pour ces retrouvailles, repas barbecue, promenade digestive et pétanque ont enchanté les adhérents. A l'issue, le président Denis Person a donné rendez-vous au mois d'août prochain pour le traditionnel grand concours de pétanque ouvert à tous.

Gouesnou



Le 14 mai à Gouesnou, les 68 stagiaires de la **Préparation militaire marine (PMM)** promotion « Quartier-maître-Prigent » ont reçu leurs brevets et insignes devant un imposant parterre de représentants militaires, d'associations d'anciens combattants, du député Jean-Charles Larsonneur et du maire, Stéphane Roudaut.

Après les termes élogieux du Contre-Amiral Picat, des représentants militaires, d'associations d'anciens combattants, du député Jean-Charles Larsonneur et du maire, Stéphane Roudaut, le président de la section des officiers mariniers de Gouesnou, Marc Privé, accompagné du président de l'aom Nord-Finistère, Denis Le Page, a remis un présent symbolique à un lauréat avec les encouragements de la part des officiers mariniers.



ST POL DE LEON

La cérémonie de remise de brevets et d'insignes aux stagiaires de la Préparation Militaire Marine «Dupleix» de Morlaix s'est déroulée samedi 11 juin, en présence des familles, des porte-drapeaux, de nombreux officiers de la Marine Nationale et d'une délégation de 4 officiers mariners de la section de St Pol de Léon accompagnés de son porte-drapeau. Était également présent le porte-drapeau de la section voisine de Locquéolé.



L'enseigne de vaisseau, Arnaud Cueff, chef de centre PMM, s'est adressé aux 29 stagiaires de la treizième promotion 2021-2022, et aux cadres instructeurs, pour les remercier de cette promotion réussie grâce à leur détermination, leur enthousiasme, leur polyvalence et leur professionnalisme. Invitée de la cérémonie, le capitaine de vaisseau Cécile Dumont-Dayot, commandant de la base aéronautique navale de Lanvéoc-Poulmic, s'est adressée aux stagiaires en leur rappelant que « la mer est un univers impitoyable. Soyez des marins humbles et soyez exemplaires dans la rigueur, le travail, le courage, la réflexion et l'honnêteté ».

La fin de la cérémonie fut l'occasion pour le représentant de l'AOM29N, Patrick Brassat, de remettre une récompense au major de la session au nom de l'association du Nord-Finistère, suivi des officiers mariners de St Pol de Léon pour faire de même aux 3 autres lauréats, au nom de la section.

Auparavant, le 7 mai, l'Enseigne de Vaisseau Arnaud Cueff, chef du centre PMM, et les membres du bureau de la section saint-politaine avaient relancé les relations en organisant une rencontre avec les stagiaires durant laquelle chaque ancien officier marinier avait pu relater son périple et conseiller les stagiaires dans divers domaines. Cette occasion avait également permis de dialoguer avec les encadrants réservistes.

Dès le lendemain, 8 mai, une délégation de la PMM fut présente à la cérémonie de Saint-Pol-de-Léon.

C'est dans le cadre de la convention entre la FNOM et l'Etat-Major de la Marine que ces relations peuvent désormais se pérenniser à condition que celle-ci soit communiquée par l'autorité et appliquée.



L'Enseigne de Vaisseau CUEFF et le Capitaine de Vaisseau Cécile Dumont-Dayot



Le Président de la section de St Pol de Léon, Yvon Priou, remettant une récompense à un lauréat.



La section a organisé sa journée des adhérents samedi 4 juin, au Folgoët. Un groupe de 26 personnes s'est retrouvé à la salle Yves-Bleunven pour partager une paella servie par le restaurant « La Duchesse-Anne ». L'après-midi a ensuite été consacrée à diverses activités sous une météo clément : pétanque, marche ou jeux de société selon les goûts. Enfin, un apéritif dinatoire a clôturé cette chaleureuse journée qui a permis à tous les participants de se retrouver après la période difficile liée à la crise sanitaire.

Brest



La section de Brest a organisé un voyage en Alsace du 14 au 21 mai 2022. Villages typiques et paysages pittoresques de cette région étaient au menu. Le séjour a été rythmé par la découverte du château du Haut Koenigsbourg, du Mont St Odile, de la visite des villes de Colmar et ses canaux, de Sélestat, ainsi qu'Obernais. Le moment fort de ce périple fut la visite du centre Européen du déporté, le Struthof à Natzwiller. Ce voyage a ravi tous les participants

Plouzané

Samedi 04 juin, comme chaque année depuis très longtemps, la section de Plouzané, Locmaria et Plougouvelin a organisé son repas champêtre.

C'est autour du président Eric Barbier, que 90 convives ont pu profiter du bon repas préparé par le charcutier local.

Au concours de déguisement avec comme thème « les escales que vous avez faites », c'est une indienne qui a remporté le 1^{er} prix.

La journée a commencé par le passage de la FREMM «BRETAGNE» dans le goulet, devant le fort du Dellec, et c'est sous le soleil de Plouzané qu'elle s'est terminée dans la bonne ambiance.

Rendez-vous début octobre pour un Kig Ar Farz à Trémaudic.



Guipavas



La section de Guipavas a organisé une sortie à Carnac et à Quiberon le jeudi 9 juin. 54 participants de diverses sections ont participé à cette belle journée.

Cette sortie a été menée de main de maître par notre GO Jean-Noël Besse.

Elle a commencé par une splendide balade panoramique en petit train de la Trinité sur Mer en passant par la grande plage et tous les sites mégalithiques remarquables.

Après un très bon déjeuner à Erdeven, tour guidé de Quiberon, le village de Kerné et le château de Turpault.

Une démonstration de la fabrication de kouign amann nous a été proposée dans une biscuiterie de Quiberon ainsi qu'une dégustation.

Pour terminer, recueillement au Fort de Penthièvre où cinquante patriotes des Forces Françaises de l'intérieur ont été martyrisés, lâchement assassinés par les Allemands le 13 juillet 1944 et découverts le 16 mai 1945.

Guilers



Le Méchoui annuel de la section s'est déroulé le dimanche 12 juin à L'espace Roz-Valan de Bohars. Ce fut un succès, plus de 80 personnes ont répondu présent.

Le député Jean Charles Larsonneur, le maire de Bohars, le représentant du maire de Guilers malgré les élections nous ont fait le plaisir et l'honneur de prendre un verre de l'amitié avant de retourner à leur devoir.

Le Président, les membres du bureau Guilers / Bohars et les bénévoles sont heureux d'avoir pu rassembler tous nos anciens pour ce moment de convivialité qui nous avait tant manqué.

Nous ne manquerons pas de nous réunir à nouveau

L'objet du délit



Mise à l'eau du 1^{er} Bâtiment Ravitailleur de Forces BRF : A-725 - Jacques Chevallier



Deux ans après la découpe de sa première tôle, le BRF (bâtiment ravitailleur de forces) *Jacques Chevallier* été mis à l'eau le vendredi 29 avril 2022, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée aux chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire.

De nombreuses autorités militaires et civiles étaient présentes dont le vice-amiral d'escadre Xavier Baudouard, commandant la Force d'action navale (FAN) et l'amiral italien Matteo Bisceglia, directeur de l'Organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR).

Quatre BRF prendront la relève des actuels BCR (bâtiments de commandement et de ravitaillement) *Marne* et *Somme*.

Ils assureront le soutien à la mer d'une force navale telle que le groupe aéronaval, constitué autour du porte-avions *Charles de Gaulle*, puis du futur porte-avions de nouvelle génération, ou des groupes d'actions navales.

Le renouvellement de cette capacité est indispensable au maintien de notre autonomie stratégique et pour permettre à la France de continuer à disposer d'une marine océanique, capable de conduire des opérations dans la durée, loin du territoire national.

Plus performants, construits conformément à la réglementation en vigueur, ils seront livrés d'ici à 2029 et présenteront des capacités d'emport en fret presque doublées par rapport à la génération des BCR.

Ils disposeront également de capacités d'action leur permettant de faire face à des menaces résiduelles ou asymétriques.

Les quatre BRF porteront les noms d'ingénieurs du génie maritime contemporains : *Jacques Chevallier*, *Jacques Stoskopf*, *Émile Bertin* et *Gustave Zédé*.

L'équipage d'armement du BRF *Jacques Chevallier*, créé le 14 janvier 2022, est actuellement composé de 30 marins et montera progressivement en puissance pour atteindre son format final de 130 marins en janvier 2023, avant de rejoindre Toulon, son futur port-base.

Le *Jacques Chevallier* a désormais rejoint un quai d'armement où son achèvement se poursuit à flot, avant des essais à la mer en au second semestre 2022, un DLD (déploiement de longue durée) durant le second semestre 2023 et une admission au service actif prévue fin 2023.

Source Marine Nationale

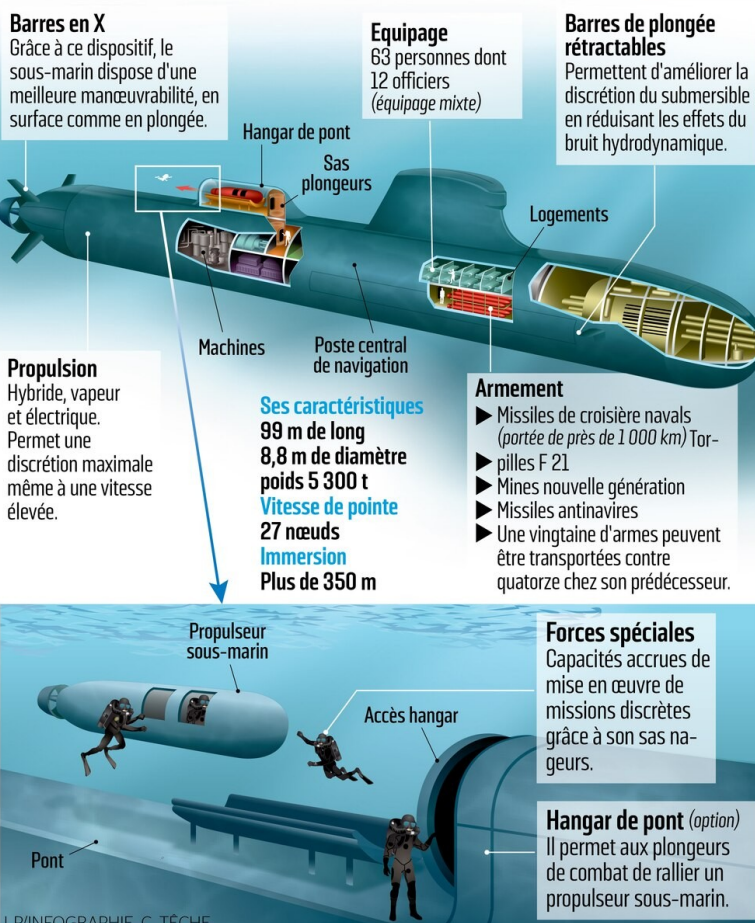
Le SNA « SUFFREN » admis au service actif le 1er juin 2022



Les SNA de type Barracuda affichent une longueur de 99 mètres pour un diamètre de 8,8 mètres et un déplacement de 5.300 tonnes en plongée. Ils sont équipés des dernières technologies en matière de capacités sous-marines [automatisation, mât optronique, numérisation, recours à l'intelligence artificielle, etc]. Plus discret que ceux de la classe Rubis, et aussi plus manoeuvrables, grâce aux barre en X de leur appareil à gouverner, ils peuvent naviguer à une profondeur supérieure à 300 mètres. Enfin, ils emportent des missiles de croisière navale [MdCN], des missiles antinavires Exocet SM39 modernisés, des torpilles lourdes filoguidées F-21 et des mines.

Les atouts du Suffren

Le Parisien





A peine rentrée de sa toute dernière mission en mer baltique, la frégate anti sous-marine (Fasm) «Latouche-Tréville» a effectué ses deux dernières journées de navigation le 14 juin 2022 avant d'être désarmée et de partir à la casse après 32 ans de service.

Dernière de la mythique série F70, c'est tout d'abord une silhouette de navire de guerre effilée et raccée mais surtout l'esprit d'équipage qui y a régné pendant 43 ans. Jusqu'à 230 marins parfaitement dédiés à la lutte anti sous-marine et les déploiements lointains, le plus souvent sous le feu de l'actualité. Régulièrement dans l'ombre du porte-avions mais jamais très loin derrière...

Navires emblématiques des ports de Brest et de Toulon, les frégates de type F70 ont symbolisé pendant plus de 40 ans l'excellence de la lutte anti sous-marine française et une certaine idée de la puissance en mer.

Le Dauphin, avec à son bord le chef d'État Major de la Marine, a effectué le dernier appontage. Les 21 coups de canon tirés de la frégate et les 21 coups en réponse du patrouilleur «Commandant Blaison» ont signifié le terme de la longue carrière de la frégate qui a vu passer 2500 marins pour 3524 jours de mer et l'équivalent de 42 tours de la planète.



Ils nous ont quittés récemment



Toutes nos condoléances aux familles

(depuis le 21 février 2022)

CAMPANA Jacky MJR FUSCO - BODENES Corentin MP ELECT - PERON Serge MP COMMI
 KERLEROUX Hervé PM MECAN - CALVEZ Josée veuve de Jacques PM MECAN
 MALO Antonin MP FUSCO - BINET Zacharie PM DARAE - LEGENDRE Anna Veuve
 HEURTAUX Yves PM MECAN - QUEMERE Michel MP RADIO 102 ans
 DENIEL François MP MANEU - GUILLERM Jean-Claude MJR MECAE
 COSTIOU Jean PM MECAN - TEPHANY Auguste MT MECAN - MOALIGOU René INFIR
 ROUZIC François PM FUSCO - BELO Marguerite veuve - LAPLANCHE Alain OCTAM FOURR -
 LETISSERAND Pierre PM FOURR - SUTRE Jacques MP MECBO
 GELEBART René Sympathisant porte-drapeau - GUEDES André GENDMAR
 LE BIHAN Marcel PM ELECT - TISSERAND Christian PM RADIO

Jacky Campana nous a quitté le 2 mars 2022 à l'aube de ses 76 ans.

Après 33 ans de Marine, Major Fusco, il était président de la section des officiers mariniers de la section actuelle IROISE pendant de nombreuses années.

Merci, respects et bon vent Jacky.



Coopérative



ECUSSON
2,50 €



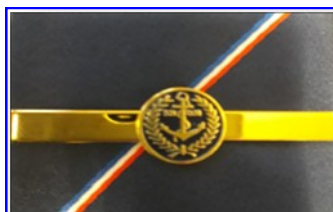
PIN'S
1,50 €



CASQUETTE BRODEE
13 €



CRAVATE
14 €



**EPINGLE de
CRAVATE**
4 €



Autocollant vitrophanie 8 cm
0,50 €



**CEINTURE AVEC
BOUCLE**



MEDAILLON FNOM
30 €



TAPE DE BOUCHE
12,5 cm



Imperméable
15,00 €

Vous pouvez passer commande au secrétariat de l'AOM29N ou auprès de votre président de section.

Et la boutique officielle de la Marine Nationale
<https://boutique.marinenationale.gouv.fr/>

LECTURE

(avec accord de promotion par l'auteur, officier marinier adhérent à la section de Plouzané)



Parcours d'un marin breton est un ouvrage original et réaliste retraçant la carrière d'Iffick, un marin de la Royale. De jeune apprenti à Major, Iffick effectue le cursus classique des marins de la Marine Nationale : Ecoles (Arpètes, cours de Quartier-maître, cours du B.S), embarquement à la mer, affectations à terre, base aéro. Un bail de 37 ans de service dans la Royale de 1960 à 1997.

Rempli d'anecdotes, ce livre inédit est agrémenté de 100 magnifiques dessins à la plume. Toute la vie du marin est dépeinte avec authenticité et sans détours : la vie à bord, les missions, les campagnes, les sorties à terre.

"Parcours d'un marin breton" est un très beau livre qui réveillera des souvenirs chez de nombreux marins et fera découvrir la vie des équipages de la Flotte et des officiers marins de la Maistrance.

Prix 23.00€

**Disponible auprès de l'auteur via l'aom Nord-Finistère
aom-nord-finistere@wanadoo.fr ou 02 98 22 10 15 qui retransmettra**